

# Académie Lorraine des Sciences

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 JANVIER 2001

*Présents* : 54 personnes.

*Excusés* : Mmes Nicolas et Patard, Mrs Choné, Bégorre , Gauthrot, Rauber, Hénart.

Le Président J.M. Keller ouvre la séance à 18h05, le secrétariat étant assuré par A. Bautz. Il fait part du récent décès d'un de nos anciens Sociétaires, Robert Cézard ; l'assemblée observe une minute de silence. Suit l'ordre du jour.

1- Présentation de deux nouveaux Sociétaires :

- Madame Dominique Simonin, spécialiste en communication et gestion commerciales, Présidente fondatrice de LADOMI " Musica Nancy ", présentée par Mrs G. Combremont et J.M. Keller

- Monsieur Alain Bagrel, Professeur d'Université, Artiste peintre, présenté par Mrs J.F. Claudon et J.M. Keller.

2- Communication :

**"Les observations météorologiques des correspondants de Louis Cotte en Bourgogne, vers la fin du XVIIIème siècle "**, par Guy Puyeo.

3- Conférence :

**" Le Conseil de l'Europe "** et les différentes instances européennes, par Bernard Guerrier de Dumas, Premier Vice-Président du Conseil Economique et Social de Lorraine, Représentant de l'Ordre de Malte au Conseil de l'Europe. Le conférencier rappelle d'abord les grandes étapes de la construction européenne qui a permis cinquante années de paix à la suite de la Deuxième guerre mondiale. C'est le 5 mai 1949 que dix Etats mettent en place le Conseil de l'Europe (CE), mais le concept lui-même est né pendant la guerre mondiale. En avril 1951, six Etats dont l'Allemagne signent le traité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA). Par la suite se met en place la Communauté Européenne qui diffère du CE, avec son hymne(1956) et son drapeau aux douze étoiles. A ce jour, le CE, qui siège à Strasbourg, compte quarante membres. Le fonctionnement du CE est alors abordé avec la présentation de son Comité des Ministres, de son Assemblée parlementaire, de son Congrès des pouvoirs locaux et de son Secrétariat (1500 personnes). Trois critères de base guident ce fonctionnement : la démocratie, les droits de l'homme, l'Etat de droit. Les liens sont étroits avec la Cour européenne des droits de l'Homme. Le bilan est celui d'un laboratoire d'idées commencé avec Robert Schuman et la recherche de la paix au départ. Il est marqué par trois résultats fondamentaux, trois " eurobases " : la paix sur le Rhin avec la réconciliation France-

Allemagne, le triomphe continental, l'intelligence européenne. Des acquis plus techniques passés dans la vie de tous les jours sont à souligner : la classification des groupes sanguins, la feuille verte européenne pour les automobiles. De nombreux chantiers sont en cours, mais la paix reste fragile en Europe qui regroupe 800 millions d'habitants. Certains leviers favorisent l'optimisme : l'atteinte aux droits de l'Homme peut être maintenant sanctionnée ; le droit de recours individuel est possible et de plus en plus utilisé.

Fin de la séance à 19h50.

Le Président : Dr J.M. KELLER

Le Secrétaire de séance : A. BAUTZ, Docteur ès Sciences